

Province de Québec
MRC de Drummond
Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 octobre 2019 à 20 h, à la salle du conseil située au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults.

Sont présents :

Sébastien Gagnon, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller siège n° 2, Pascal Gagnon, conseiller et maire suppléant, siège n° 3, François Bilodeau, conseiller, siège no 4, Jocelyne Guilbault, conseillère, siège n° 5, Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Autres présences

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal

Citoyens : 3

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire, M^{me} Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto-église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 110, Madame Nicole Savoie de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 049, C.R.D. Raïche de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 031, Madadme Sylvie Bergeron de Sainte-Brigitte-des-Saults.

4. Adoption de l'ordre du jour

216.10.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour
Séance ordinaire
Le lundi 7 octobre 2019, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage de la loto-église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019
6. **Demandes :**
 - a) FADOQ : demande de commandite
 - b) Club motos-neige des Érables : traverse des sentiers de motoneige saison 2019-2020
7. **Comptabilité :**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
8. **Dossiers municipaux**
 - a) Souper des fêtes
 - b) Fermeture du bureau municipal, période des fêtes
 - c) Articles promotionnels
 - d) Fibre optique : Cooptel
 - e) Fibre optique : Sogetel
 - f) Infotech : ristourne
 - g) TECQ 2019-2023
 - h) Formation secourisme
9. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Déneigement 2019-2020 des cours municipales et autres
 - c) Déneigement des chemins d'hiver 2019-2020
 - d) Formalourd : formation déneigement
 - e) Équipement de communication dans les véhicules

Période de questions à 20 h 30

10. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
11. **Urbanisme**
 - a) Permis de construction septembre 2019
12. **Loisirs et culture**
 - a) Bibliothèque; compte-rendu
13. **MRC**
 - a) Compte rendu MRC
 - b) Rencontre DG
 - c) Troque tes bébelles : point de dépôt
 - d) MRC : indexation 2020
14. **Questions diverses**
 - a) Mesures d'urgence : entente d'échange de locaux
 - b) Mandat aviseur légal : règlement d'emprunt camion
 - c)
15. **Levée de la réunion**

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 9 septembre 2019;

217.10.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 9 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Demandes

a) **FADOQ : demande de commandite**

CONSIDÉRANT QUE la FADOQ Sainte-Brigitte-des-Saults demande à divers organismes, dont la municipalité, une commandite pour remettre des prix de présence lors de leur rencontre du 16 novembre 2019 pour leur souper annuel;

218.10.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'offrir à la FADOQ de Sainte-Brigitte-des-Saults pour leur rencontre du 16 novembre prochain, 4 chèques cadeaux de 25\$ à la SAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) **Club motos-neige des Érables : traverse des sentiers de motoneige saison 2019-2020**

CONSIDÉRANT QUE le Club Motos-Neige des Érables inc. demande l'autorisation de traverser les rangs Saint-Patrice ainsi que Saint-David;

CONSIDÉRANT QUE le Club Motos-Neige des Érables inc. demande que la municipalité installe la signalisation nécessaire afin que les automobilistes soient informés de la présence possible de motoneigistes à ces endroits;

219.10.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser les traverses des rangs : Saint-Patrice ainsi que Saint-David;
- d'installer la signalisation des traverses dans lesdits rangs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Comptabilité

a) **Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

Déboursés du mois et salaire

HYDRO-QUÉBEC

Luminaire de rue août 2019 310,51 \$

GILLES LABRANCHE

Tonte 2019, pointe St-Joseph/St-Louis, borne sèche 250,00 \$

MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR Août 2019 4 417,17 \$

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR Août 2019 1 677,21 \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Honoraires d'exploitation septembre 2019 (89,48 \$)

Rouleau timbre permanent et rouleaux timbres divers	571,81 \$
Honoraires d'exploitation août 2019	(89,48 \$)
TOTAL DU CHÈQUE	392,85 \$

TELUS

Cellulaire du 25 août au 24 septembre	56,38 \$
---------------------------------------	----------

VISA DESJARDINS

Back-up	28,73 \$
Bureau en gros ; batterie sauvegarde + garantie	235,68 \$
Delta ; congrès 2020, mais sera crédité, car doit être payé en 2020	260,62 \$
Couche-tard ; essence 73,69 litres	95,00 \$
Industries Mega ; collet pour indicateur vitesse	80,27 \$
Pétro-t ; essence 26,60 litres	24,59 \$
LD Roy ; échange propane pour asphalte	32,18 \$
Pétro-t ; essence 103,02 litres	123,00 \$
LD Roy ; raid double action centre comm	9,53 \$
Parcomètre rembourser par Géro	1,50 \$
Ultramar ; essence 50,05 litres	60,70 \$
Esso ; essence 118,44 litres	149,00 \$
Ajustement 1 sous Ultramar	0,01 \$
TOTAL DU CHÈQUE	1 100,81 \$

FONDATION MÉDICALE JEAN-PIERRE DESPINS

2 billets pour souper-bénéfice Fondation JP Despins	200,00 \$
---	-----------

GROUPE MASKATEL

Septembre (336-4460) Bureau	183,12 \$
Septembre (336-7149) Garage et aqueduc	60,23 \$
Septembre (336-7145) bibliothèque	52,61 \$
Septembre (336-7136) Usine épuration	52,52 \$
Septembre (336-4917) Centre comm et MDJ	68,84 \$
TOTAL DU CHÈQUE	418,32 \$

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

Intérêts pour le prêt du 10 roues	306,08 \$
Capital prêt du 10 roues	23 100,00 \$

FERME ROUSLAY S.E.N.C.

Remboursement au crédit, Client :8700 79 6234	95,78 \$
---	----------

PAVAGE DRUMMOND

Décompte progressif no 2 pavage domaine des saults	4 189,00 \$
--	-------------

SERVICES DE CARTES DESJARDINS

Frais paiement direct août 2019	34,90 \$
---------------------------------	----------

CHABOT FRANÇOIS

Remboursement au crédit, Client : 7999 22 2155	272,90 \$
--	-----------

LACHARITÉ MARYSE

Remboursement au crédit, Client 8299 85 3619	17,15 \$
--	----------

LACHARITÉ MARYSE

Remboursement au crédit, Client 8299 84 4869	78,27 \$
--	----------

LAMPRON JACQUES

Remboursement au crédit, Client 8599 18 7020	56,50 \$
--	----------

Total des chèques émis	37 858,62 \$
-------------------------------	---------------------

220.10.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 37 858,62 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 17 804,80 \$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 113 059,38\$;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Dossiers municipaux

a) Souper des fêtes

221.10.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de réserver le 13 décembre 2019 à la Villa Momentum inc. de Sainte-Brigitte-des-Saults pour le souper des fêtes des membres du conseil ainsi que les employés municipaux;
- que la municipalité défraie le repas pour les membres du conseil ainsi qu'aux employés municipaux;
- que la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults s'occupe de faire l'achat des consommations et des grignotines pour cette soirée;
- que des frais de 25\$ soient chargés pour les conjoints.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Fermeture du bureau municipal, période des fêtes

222.10.2019 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que le bureau municipal sera fermé pour le temps des fêtes du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Articles promotionnels

223.10.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de faire l'achat de 100 verres à vin et de faire graver le logo municipal;
- de commander 250 sacs réutilisables à l'effigie de la municipalité au coût de 2,17 \$/unité à la compagnie Rivard Publicité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Fibre optique : Cooptel

CONSIDÉRANT QUE Cooptel sollicite l'appui la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults en vue des nouveaux programmes de subvention qui devrait sortir à l'automne 2019;

CONSIDÉRANT QUE Cooptel est très actif dans le déploiement de la fibre optique à la maison (FTTH) dans plusieurs MRC;

224.10.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'appuyer Cooptel en vue de déposer un projet pour obtenir une subvention du Québec et/ou du fédéral pour déployer la fibre optique dans l'entièreté du territoire de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults en fibre optique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Fibre optique : Sogetel

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults souhaite que tous ses résidants, commerces et institutions puissent bénéficier d'un service Internet haute vitesse par fibre optique;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Sogetel souhaite desservir l'entièreté du territoire de la municipalité en fibre optique, à la condition d'obtenir une subvention pour le faire;

CONSIDÉRANT QUE Sogetel a déjà reçu une subvention du gouvernement provincial dans le cadre du programme Québec Branché pour desservir toute la MRC voisine de Nicolet-Yamaska et qu'elle déploiera en conséquence la fibre optique aux limites de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'à cause de ce projet de la MRC Nicolet-Yamaska, Sogetel est très bien placée géographiquement pour desservir la municipalité à un coût raisonnable;

CONSIDÉRANT QUE Sogetel a l'intention de demander une subvention pour desservir en fibre optique tous les bâtiments de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec et le CRTC souhaitent que les pouvoirs municipaux s'allient à des télécommunicateurs privés pour assurer la couverture de leur territoire en Internet haute vitesse.

225.10.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'appuyer l'entreprise Sogetel dans ses démarches de demandes de subvention pour couvrir la municipalité en fibre optique. Le présent appui vaut pour tout type de subvention que Sogetel pourra obtenir auprès du gouvernement provincial, du gouvernement fédéral, du CRTC ou de toute autre entité subventionnaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Infotech : ristourne

Infotech a versé une ristourne de 206.50\$ dans le cadre du module Rôle en ligne pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 mai 2019.

g) TECQ 2019-2023

La ministre Andrée Laforest nous informe que la municipalité est éligible dans le cadre de la TECQ 2019-2023 à une subvention répartie sur cinq ans à 783 301,00 \$.

h) Formation secourisme

CONSIDÉRANT QUE la formation prévue les 26 et 27 août 2019 a dû être annulée;

CONSIDÉRANT QUE la formation « secourisme en milieu de travail » se donne à Drummondville prochainement;

CONSIDÉRANT QUE cette formation est subventionnée par la CNESST;

226.10.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser Madame Mathilde Potvin à participer à la formation par Formation Prévention Secours inc. le 14 et 21 janvier 2020;
- de défrayer les dépenses inhérentes à celle-ci pour ces journées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Voirie

a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)

- Patinoire;
- Asphaltage;
- Stationnement du centre communautaire;
- Génératrice;
- Lumière de rue;
- Enseigne municipale;
- Appel d'urgence.

b) Déneigement 2019-2020 des cours municipales et autres

227.10.2019 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Jocelyne Guilbault

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'octroyer le contrat à M. Fabrice St-Louis pour le déneigement 2019-2020 des cours de l'école, de la bibliothèque, du bureau municipal et de la maison des jeunes au montant de 3 700.00 \$ plus les taxes applicables;
- que l'inspecteur municipal peut faire appel à un entrepreneur en déneigement 2019-2020 sur un tarif horaire de 100\$/h pour un tracteur de force supérieure à 150 HP pour les autres cours

municipales, stationnement de l'église ainsi que les bordures des chemins et du viaduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de questions à 20 h 30

- Mélody Tremblay, section de route Houle.

c) Déneigement des chemins d'hiver 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE le MTQ et la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ont conclu une entente de déneigement et de déglacage pour les chemins municipaux sous la gestion du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE la durée de la saison contractuelle débute le 30 octobre de chaque année et prend fin le 31 mars inclusivement de l'année suivante.

228.10.2019 Sur proposition de Pascal Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'engager M. Alain Blanchette comme préposé au déneigement des chemins pour la saison hivernale 2019-2020;
- que la rémunération hebdomadaire de M. Blanchette soit de 1 000,00\$/semaine et débutera la semaine du 4 novembre 2019 jusqu'au 29 mars 2020 inclusivement;
- d'autoriser la directrice générale à engager un 2^e employé préposé au déneigement des chemins pour la saison hivernale 2019-2020 pour les semaines du 16 décembre 2019 jusqu'au 8 mars 2020 inclusivement et que la rémunération hebdomadaire de ce poste soit de 1 000,00\$/semaine;
- que la rémunération des employés sur appel au poste de préposé au déneigement des chemins pour la saison hivernale 2019-2020 soit de 25\$/h;
- d'autoriser la directrice générale ou l'inspecteur en voirie pour l'engagement d'employés préposés au déneigement des chemins sur appel. Ces employés seront appelés au besoin par l'inspecteur en voirie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Formalourd : formation déneigement

229.10.2019 Sur proposition de Pascal Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de contacter l'entreprise en formation de camion chasse-neige, Formalourd pour prévoir une formation pratique pour les employés préposés au déneigement des chemins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Équipement de communication dans les véhicules

L'inspecteur municipal, Monsieur Geronimo Castillo-Roy, a le mandat qu'au prochain conseil municipal, il présentera des soumissions détaillées pour des équipements de communication aux membres du conseil.

10. Hygiène du milieu

a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Monsieur François Bilodeau, conseiller, fait un résumé de la dernière réunion.

12. Urbanisme

a) Permis de construction septembre 2019

Neuf (9) permis ont été délivrés pour le mois de septembre 2019.

13. Loisirs et culture

a) Bibliothèque; compte-rendu

Jocelyne Guilbault, conseillère, fait un compte-rendu de la bibliothèque.

14. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur Jean-Guy Hébert, Maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

b) Rencontre DG

230.10.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser la directrice générale à assister à la rencontre des DG de la MRC de Drummond le 7 novembre prochain au Centre des loisirs de Saint-Germain-de-Grantham;
- de défrayer les dépenses inhérentes de celle-ci pour cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Troque tes bébelles : point de dépôt

CONSIDÉRANT QUE le 24 novembre 2019 aura lieu l'activité Troque tes bébelles au centre communautaire St-Jean-Baptiste de Drummondville;

CONSIDÉRANT QUE cette activité s'adresse à toute la population de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond désire créer une banque de jouets et qu'elle fera une collecte de jouets du 4 au 18 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QU'il y aura un point de dépôt au bureau de la MRC de Drummond ainsi qu'aux ateliers municipaux de la Ville de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond désire avoir d'autres points de dépôts dans les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond s'engage à venir chercher les jouets collectés dans les municipalités;

231.10.2019 Surp proposition de Pascal Gagnon
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que le bureau municipal soit un point de dépôt pour la collecte de jouets du 4 au 18 novembre 2019;
- que les citoyens pourront venir porter les jouets durant les heures d'ouverture du bureau municipal, soit du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h à 16h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) MRC : indexation 2020

L'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada pour la province de Québec pour la période du mois d'août de l'année en cours est de 2.2%.

14. Questions diverses

a) Mesures d'urgence : entente d'échange de locaux

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du plan de mesure d'urgence la municipalité doit adopter son plan de sécurité civile;

CONSIDÉRANT QU'un local de coordination et un local de coordination substitut doivent être envisagés;

CONSIDÉRANT QU'un local d'hébergement et un local d'hébergement substitut doivent être envisagés;

232.10.2019 Sur proposition de Pascal Gagnon
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que le centre de coordination sera à notre hôtel de ville et que le centre de coordination substitut à l'hôtel de ville de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse;
- que le centre d'hébergement soit le centre communautaire de Sainte-Brigitte-des-Saults et le centre d'hébergement, substitut soit l'Érablière la Pente Douce à Notre-Dame-du-Bon-Conseil;
- de mettre à disposition notre hôtel de ville à la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse comme substitut si celui-ci est disponible;

- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer une entente d'échange de locaux avec la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Mandat aviseur légal : règlement d'emprunt camion

233.10.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater Therrien Couture Avocats pour la préparation du règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16. Levée de la réunion

234.10.2019 Il est 21 h 01, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, M. Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Manon Lemaire
Directrice générale